

Adresse du conseil général de la commune de Dammartin, district de Meaux (Seine-et-Marne), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Dammartin, district de Meaux (Seine-et-Marne), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 40-41;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22525_t1_0040_0000_11

Fichier pdf généré le 09/07/2021

souillent encore le territoire sacré de la liberté. Vive la République une et indivisible.

MÉRIGNON (*agent nat.*), ARPIN (*off. mun.*), CAMBRONNE (*off. mun.*), SARAZIN (*off. mun.*), PRUDHOMME (*off. mun.*), FAGARD (*off. mun.*), GIRARD (*off. mun.*), DACHEUX (*off. mun.*) [et près de 20 autres signatures].

b

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Mayenne à la Conv.; Mayenne, 12 therm. II*] (1).

Citoyens représentants,

Des monstres vouloient égorger les pères de la patrie ! Les sélérats, après avoir exécuté cet exécrationnel forfait, se promettoient de nous réduire à l'esclavage... Mais le bon génie qui veille sur les belles destinées de la République vous a fait déjouer cet horrible complot. Le nouveau Catilina et ses complices ont reçu la peine due à leurs crimes... Ils ne sont plus ! Grâces immortelles vous soient rendues : nos coeurs, qui furent toujours à vous, répètent avec enthousiasme : vive à jamais la Convention nationale..., mort aux tyrans...

DAVOYNES (*secrét.*), QUINTOY (*maire*), CHEVRINAIS (*off. mun.*), VOILLE (*off. mun.*), VIEL DEPRÈS (*off. mun.*), LIREUL (?) (*agent nat. provisoire*) [et une quinzaine d'autres signatures].

c

[*Les habitants de la comm. de la Villette-les-Paris à la Conv.; 14 therm. II*] (2).

Citoyens représentants,

Nous venons applaudir au courage avec lequel vous avez brisé les fers de la servitude honteuse que l'on préparait à la patrie sous le masque trompeur du patriotisme et de la vertu. Nous venons renouveler devant vous le serment sacré de maintenir l'égalité civile, sans laquelle il n'existe point de liberté, et de mourir plutôt que de laisser porter atteinte à la représentation nationale et de souffrir que qui que ce soit se mette au-dessus des lois et soumette à sa volonté inconstante et capricieuse la volonté générale, cette volonté souveraine dont vous êtes les organes et qui tend et ne peut tendre qu'au bonheur de tous.

Vive la république.

LEFEBURE, A. DURIEUX (*off. mun.*), JJ. FAVART (*maire*), DENIS (*agent nat.*), CHEVILLAIT, GAUTIER l'aîné, Ch. GAUTIER.

d

[*Melun, s.d.*] (3)

Citoyens législateurs

Au même instant que la commune de Melun a appris qu'une noire trahison, qu'il étoit im-

(1) C 312, pl. 1 240, p. 26. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 314, pl. 1 259, p. 9. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 312, pl. 1 240, p. 9.

possible de prévoir, avoit troublé votre tranquillité, elle a été informée que des mesures vigoureuses et dignes de vrais républicains avoient terrassés les monstres qui vouloient porter un attentat à notre liberté. Grâces immortelles vous soient rendues, dignes représentants. Votre énergie nous a conservé le bien précieux que vous nous avez acquis. Recevez le serment que nous vous faisons, en face de l'univers, de vous demeurer fidèlement attaché[s] jusqu'à la mort.

ROUILLEAUX (*off. Mun.*), ROUX (*off. mun.*), COUZIER (*off. mun.*), CADOT (*off. mun.*), ESTANCELIN (*off. mun.*), GERLAIN (*off. mun.*), PREVOST (*agent nat.*), HUANGRE (*off. mun.*), DUMART (*secrét.*), ROYER (*off. mun.*) [et 11 autres signatures].

e

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Beauvais à la Conv.; Beauvais, 12 therm. II*] (1)

Citoyens législateurs

Des homms investis de la confiance du peuple, une commune qui aurait dû servir d'exemple à toutes celles de la République, des chefs de la force armée ont méconnu la représentation nationale, l'ont outragés; ils ont voulu anéantir la liberté, fouler aux pieds les droits sacrés de l'homme, détruire l'égalité, en créant un triumvirat, en substituant un gouvernement despotique à celui populaire. Mais vous avez conservés une attitude imposante; vous avez manifesté une énergie républicaine; vous avez déjoué ces complots criminels, et la tête de ces Catilina modernes, de ces ennemis du peuple est tombée sous le glaive de la loi.

Notre joie, en apprenant ce nouveau triomphe pour la république, égale l'indignation que nous avons ressentie à la nouvelle d'une conjuration aussi noire; nous nous hâtons de vous en faire part, et de vous déclarer qu'en sauvant encore une fois la patrie vous avés bien mérité d'elle.

Continués, braves représentants, vos sublimes travaux; comptés sur notre amour pour le bien public et notre horreur pour les tyrans et leurs vils suppôts. S. et F.

POILLEAUX (*agent nat.*), JOURMEREUX (*secrét.*), VIENOY (*secrét. greffier*) [et 22 autres signatures].

f

[*Dammartin, s.d.*] (2)

La république est sauvée; Catilina n'existe plus. Sous le masque du patriotisme, un monstre vouloit asservir sa patrie : dans le temple de la vertu, en chantant ses bienfaits, il méditoit le crime ! Périssent comme lui tous les tyrans et les conspirateurs.

(1) C 312, pl. 1 240, p. 8. Mentionné par Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 240, p. 3. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

Vos têtes ont été menacées, braves représentants. Les scélérats ! Ils vouloient, sur les débris de vos corps sanglans, établir une puissance tyrannique... Les monstres ! Mais déjà ils ne sont plus.

Qu'elle est belle et mémorable, cette séance où, calmes, au milieu de l'orage, vous repoussez, d'une main de fer, des assassins, et, de l'autre, soutenez l'arche sacrée de la liberté. Les François n'en parleront qu'avec anthousiame, et déjà vos noms sont inscrits au temple de mémoire.

Jouissez d'un triomphe que partagent les vrais François; restez à votre poste; conservez cette attitude fière et majestueuse que vous venez de prendre; poursuivez les traîtres, les tyrans, et les conspirateurs.

La liberté, la république, voilà le mot d'ordre. La Convention nationale, voilà le point de ralliement. Nous jurons de n'en point connoître d'autres. Vive la République ! Vive la Convention Nationale !

CHAMPY (*maire*), LAVOUÉE (*off. mun.*), LAIR (*off. mun.*), HEURTAUX (*off. mun.*), DUREUILL (*off. mun.*), PIERRE, GANNERON, autre GANNERON, SENNELIER, BARBOU, GOUVERNEUR (*agent nat.*), ROUSQUIN, L.H. MAREZ, LEMAIRE (*secrét.*).

g

[*La municipalité d'Orléans à la Conv.; s.d.*] (1)

Citoyens représentants

Des scélérats avoient médité de dissoudre la Convention qu'ils n'avoient pu soumettre à leurs projets ambitieux; ils vouloient dominer la représentation nationale; ils vouloient courber sous le joug du despotisme ce peuple libre que vous avez délivré de la tyrannie des rois.

Vous avez dévoilé leurs trames criminelles; Ils ont expié leurs projets parricides sous le glaive de la loy; le sol de la France est purgé de ces nouveaux Cromwels qui osoient parler de patrie et de liberté, lors qu'ils s'efforçoient de ramener dans leur pays toutes les horreurs de l'esclavage.

La commune d'Orléans vous offre, par notre organe, le juste tribut de sa reconnoissance à laquelle vous avez acquis de nouveaux droits par votre conduite ferme et courageuse, et le prompt châtement infligé à des monstres qui avoient tramé l'anéantissement de la République.

Poursuivez votre destinée glorieuse; triomphez des tyrans, dévoilez les conspirateurs, punissez les traîtres, et la postérité se réunira à vos contemporains pour inscrire vos noms dans les fastes de l'immortalité.

CHAPIOTIN fils aîné (*subst^t de l'agent nat.*), BARBERON aîné (*off. mun.*), F. ROMAGNEZI (*off. mun.*), DUPART POURGIN (*off. mun.*), TIERCELIN l'aîné (*off. mun.*), MARTINET (*off. mun.*), CHAILLOU (*off. mun.*), BARDIN (*off. mun.*), DECAUBIT (*off. mun.*), THION (*off. mun.*), SEGRETIER (*off. mun.*) [et 11 signatures de notables].

(1) C 312, pl. 1 240, p. 2.

h

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Mortagne; Mortagne, 12 therm. II*] (1)

Citoyens,

Recevés nos très sincères félicitations sur la sagesse et l'énergie que vous venés de montrer, en renversant la plus criminelle et la plus scélérate des factions, qui ait encore paru depuis le commencement de notre heureuse Révolution: celle des ambitieux tirans roberpierristes.

Nous partageons bien sincèrement le dévouement généreux et vraiment républicain de la grande majorité de nos frères les parisiens pour vous. En conséquence, nous venons de nous constituer spontanément, et aux cris de vive la République une et indivisible et de nos augustes représentans, en permanence continue, de jour et de nuit jusqu'à cessation de tous dangers pour la chose publique, qui (*sic*) ne durera certainement pas longtemps, parce que la masse du peuple, composée de vrais sans-culottes, est ennemie de toute tyrannie et altérée de la soif de la liberté et de l'égalité, bases de tout gouvernement démocratique. S. et F.

LEFEVRE MENIL (*off. mun.*), COCHARD, TARTARIN, HERVÉ, DUJARY, BESNARD, MAILLARD, DOZÉ (*secrét.*), BOUCHÉ, LALLEMAND; SALLIOZ, ROYER, SOULLIER, RATIER (*maire*) [et quatre signatures illisibles].

i

[*Verneuil, 11 therm. II*] (2)

Législateurs,

Quels cris nouveaux viennent frapper nos oreilles et nous saisir d'horreur ! La Convention Nationale renfermait encore dans son sein des scélérats qui voulaient la détruire et, avec elle, la liberté française; de nouveaux Catilina, de nouveaux Cromwel voulaient relever le trône du despote et ressusciter la tyrannie: sous le manteau de la vertu on aiguissait des poignards pour vous assassiner !... Notre douleur serait à son comble, si nous n'apprenions la punition des traîtres aussitôt que leur crime: que la hache populaire atteigne jusqu'à la tête du dernier conspirateur. Et vous, législateurs, pères du peuple, nos craintes ne sont que pour vous; vos dangers seuls nous effrayent, car notre courage n'est point abattu; n'abandonnez point le peuple français qui augmente chaque jour de confiance en vous. Colonnes de la liberté, vous ne périrez pas; nos mains vous défendront; nos corps seront vos remparts; quelques insectes ambitieux ne changeront point les hautes destinées que vos mains prépa-

(1) C 312, pl. 1 240, p. 22. Voir ci-dessous, n° 79. Mentionné par Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 240, p. 4. Mentionné par Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).